

RENCONTRE DES ASSOCIATIONS LIGERIENNES AVEC LE PREFET DE BASSIN DE LA LOIRE
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 25 NOVEMBRE 2019

Contexte : Dans un courrier daté du 13 septembre dernier et adressé à Monsieur le Préfet de Bassin, une trentaine de fédérations et d'associations du Bassin de la Loire ont exprimé leur crainte de voir s'affaiblir, ou même disparaître le Plan Loire, au regard des moyens financiers en perpétuel déclin et devant une absence de concertation, d'implication des citoyens et associations. Ce courrier pointait aussi l'opacité du Plan Loire tant sur son fonctionnement que sur le processus de renouvellement en cours. Dans ce courrier, les associations demandaient une entrevue avec Monsieur le Préfet pour obtenir des réponses sur ces différents points.

Etaient présents : Jacques BIRGAND – Comité pour la Loire de Demain / Simon BURNER – SOS Loire Vivante / Christophe CHASSANDE – DREAL de Bassin / Gilles DEGUET – FNE Centre Val de Loire / Roberto EPPLE – ERN France-SOS Loire Vivante / Emile DURAND – MNLE / Pierre POUËSSEL – Préfet de bassin / Anne-Fanny PROFIT – SOS Loire Vivante

Dans une courte introduction, avant que chacun se présente, Roberto Epple a remercié le Préfet de cette entrevue et a précisé que la délégation présente (et réduite à sa demande) reflète le bassin, avec des représentants de l'aval (CLD et MNLE), de la Loire moyenne (FNE CVL) et de l'amont (SOS LV).

Il a aussi rappelé que les associations sont à l'origine du Plan Loire et qu'elles se sont toujours impliquées mais ont été progressivement évincées de la gouvernance. Lors de l'élaboration du Plan Loire IV, SOS LV avait coordonné, avec des financements du Plan Loire, environ 150 fédérations ou associations du bassin pour faire des propositions dont aucune n'a été prise en compte (la copie de la synthèse de ce travail a été remise au Préfet et au DREAL). Il y a une quinzaine d'années, dans ces mêmes bureaux avec le Préfet Bérard, Roberto Epple avait introduit son propos en utilisant la métaphore « du pilote dans l'avion ». Aujourd'hui, la question centrale est de savoir s'il y a « encore un avion ».

Les principaux constats et acquis de cette réunion, qui a duré environ 1h, sont les suivants.

- UN PLGN V CONFIRMÉ par Messieurs Pouëssel et Chassande qui
 - Annoncent qu'il ne s'agira pas d'un Plan Fleuve global décliné par grand bassin versant (comme le demandait l'Europe) mais bien d'un Plan Loire.
 - Confirment l'accord des 5 régions, avec un certain retard en partie lié à la reconfiguration récente des Régions en particulier sur Auvergne-Rhône-Alpes, leur participation au Plan Loire V.
 - Assurent la reconduction d'un PLGN V avec des moyens financiers équivalents voire supérieurs au précédent Plan Loire.
 - Souhaitent la réintégration de l'Etablissement Public Loire dans le dispositif
 - Précisent les thématiques seront conservées, avec un focus sur l'adaptation au changement climatique. Les fondamentaux du Plan Loire seront maintenus, dans la continuité du PLGN IV et dans celle de la Stratégie 2035.
 - Fixent un calendrier d'élaboration sur 2020 pour une mise en œuvre dès 2021
 - Affirment, face à l'inquiétude du Comité de la Loire pour Demain, que le programme et les financements du rééquilibrage du lit de la Loire seront bien inscrits au PLGN V. Les accords avec les acteurs concernés sont clairement définis. Ce programme est déjà enregistré dans le CPIER (Contrat de plan Interrégional Etat-Régions) et dans le POI FEDER (Programme Opérationnel d'Intervention de l'Europe au travers du Fonds Européen de Développement régional)

- UN CONSTAT PARTAGÉ D'UNE GOUVERNANCE À REVISITER:

Messieurs Pouëssel et Chassande conviennent que la gouvernance du Plan Loire doit être revisitée, et que ceci doit être mis à l'ordre du jour du prochain forum des acteurs.

- Monsieur le Préfet précise aussi que les intercommunalités seront impliquées dans le cadre de la GEMAPI et du transfert de compétence gestion des milieux aquatiques. Face à cela, les associations présentes expriment leur crainte d'une « balkanisation » du Plan Loire, sans un retour d'un Etat avec une place renforcée pour assurer la cohérence globale. L'implication dans le PLGN des intercommunalités risque de s'ajouter au morcellement régional déjà marqué, si aucun des acteurs de la gouvernance n'a de réelle vision à l'échelle du Bassin... SOS LV a notamment pointé l'absence incompréhensible de l'Etablissement Public Loire dans la gouvernance actuelle du Plan Loire, ayant une compétence quasi à l'échelle de tout le bassin. Monsieur le Préfet précise qu'une rencontre est d'ores et déjà prévue en décembre avec l'Etablissement Public Loire afin de les réintégrer.
- Le calendrier d'élaboration présenté vise à la validation du Plan Loire V pour décembre 2020 avec deux consultations des acteurs prévus en 2020 : un forum, le 8 janvier puis courant avril une autre rencontre, durant lesquels seront d'abord abordé le bilan du PLGN IV et les perspectives PLGN V. Une articulation est prévue avec le CPIER. Puis le programme financier devrait être validé à l'été en parallèle du CPIER. Les assos présentes expriment leur inquiétude concernant la tenue des délais, avec les élections et l'articulation entre les différents leviers financiers dont les calendriers diffèrent.

- Autres points abordés

- Les assos précisent également l'importance de redonner l'enthousiasme et de l'énergie du plan Loire au-delà des moyens financiers, c'est-à-dire en travaillant au maintien d'une cohérence et d'une solidarité entre les acteurs du bassin, d'une unicité de culture ligérienne. Le rôle qu'avait sur ce point l'ancienne équipe pluridisciplinaire, ou comité scientifique Loire était non négligeable. Ce constat est partagé. La question de le relancer sous une forme ou une autre est posée sans attendre le comité scientifique Fleuve promis qui ne s'est jamais mis en place.
- Les assos déplorent la non-visibilité des actions engagées dans le cadre des précédents Plan Loire, ce qui risque de rendre difficile l'évaluation du PLGN IV lors du forum des acteurs. Monsieur Chassande assure qu'un suivi correct est conduit en interne par les services, mais qu'en effet, la communication globale et la visibilité seront améliorées lors de la prochaine sortie du site internet du Plan Loire, initialement prévue courant 2019.
- Il est demandé une communication du Plan Loire pour assurer sa visibilité. Elle doit être globale avec des déclinaisons locales ou thématiques.
- Le Préfet souhaite une grande participativité des associations dans le Plan Loire. Il lui a été répondu qu'il y avait besoin de moyens pour aider les associations à faire ce travail et aussi à se déplacer à l'échelle du bassin, comme cela se fait d'ailleurs dans d'autres pays.
- Le Préfet est informé qu'une pétition est en cours sur les réseaux pour demander de « Sauver le Plan Loire ». Elle est intitulée « non à l'affaiblissement du Plan Loire, oui à l'implication des citoyens » et elle a recueilli près de 8 500 signatures en un mois. Il est souhaité que lors du Forum des Acteurs, le 8 janvier, un temps soit réservé par le Préfet pour que les associations puissent lui remettre officiellement les signatures.